

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, C. PIOT ET C.-P. SERRURE.

—
TOME III.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE ANCIENNE ET MODERNE,
30, RUE DES CARRIÈRES.

—
1847

MÉDAILLON D'OR D'HONORIUS,

ENTOURÉ D'UNE BORDURE, DE TRAVAIL ANTIQUE.

PL. 8.

Bien que les médaillons en or du Bas-Empire, considérés sous le point de vue de la rareté, soient moins précieux que ceux qui remontent aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne, celui dont il s'agit ici nous a semblé mériter d'être décrit dans cette Revue, tant pour la beauté de la pièce elle-même, qu'à cause du travail admirable de la garniture qui l'entoure.

L'élégance de cette garniture, la délicatesse des ornements dont elle est composée, le goût qui semble avoir présidé à sa confection, doivent attirer l'attention des numismates sous un autre rapport.

Ce médaillon appartient à une époque où déjà le goût était corrompu, et la décadence des arts à peu près complète. En effet, au siècle où régnait Honorius, on ne voyait plus se reproduire que par exception ces œuvres parfaites qui font l'orgueil et la gloire du génie artistique d'une nation.

L'art antique, qui, après avoir pris naissance en Grèce, l'avait illustrée pendant plusieurs siècles, et que les Romains s'étaient approprié en faisant la conquête du monde, — l'art antique avait disparu. Les traditions du beau étaient perdues; les types anciens, cette expression si belle et si

parfaite de l'art païen, semblaient ensevelis et oubliés sous les temples ruinés des divinités du paganisme. En même temps, un art nouveau, encore dans l'enfance, encore à demi-barbare, se formait à l'ombre des idées chrétiennes.

Mais n'est-il pas permis de supposer qu'au milieu de cette transformation devenue générale, il y avait encore, éparpillés çà et là sur la vaste surface de l'empire romain, des artistes nourris dans les saines traditions, dont le goût s'était maintenu pur, capables d'apprécier le beau, capables de produire des œuvres dignes d'être citées avec honneur dans les fastes artistiques ?

En examinant avec attention l'ornementation de la garniture du médaillon d'Honorius, on est frappé de la confection pleine de goût et de délicatesse, ainsi que du fini de ce travail ; et l'on se demande s'il n'est pas dû peut-être à quelqu'un de ces habiles ciseleurs, dont l'histoire a dédaigné de consacrer les noms, et qui, sans rester exclusivement fidèles aux traditions de l'art païen, surent pourtant se garder des aberrations de leurs contemporains.

Quoi qu'il en soit, passons maintenant à la description de ce précieux objet d'art. La monture se compose d'un triple cercle d'or, orné d'une bélière. Le médaillon lui-même est celui qu'a décrit Mionnet, dans le second volume de son ouvrage, p. 346 et 347, avec la différence pourtant que celui décrit par Mionnet n'est pas entouré d'une garniture ornée.

On y voit, d'un côté, le buste de l'empereur Honorius, à droite ; il est revêtu d'un riche manteau garni de perles ; sa tête est couverte d'un diadème orné de pierreries. On lit, sur la légende : D. N. HONORIVS. P. F. AVG.

Le revers porte les mots : GLORIA. ROMANORVM. On y voit Rome déesse, revêtue des insignes de Pallas, en robe longue, et la tête coiffée d'un casque. Elle est assise, vue de face, et tient un globe, de la main droite, la haste, de la main gauche. On lit dans le champ : R. V., et, à l'exergue : CONOB.

Il était d'usage, chez les anciens, de faire garnir de riches ornements les médailles, que les principaux fonctionnaires de l'État portaient sur leur poitrine, suspendues à des colliers. Quelques statues antiques ont été retrouvées portant de ces sortes de décorations. D'un autre côté (et ceci prouverait que cet usage remonte à la plus haute antiquité), on remarque, dans plusieurs collections, des médailles frappées avant le règne d'Alexandre le Grand, et qui se trouvent ornées de garnitures à peu près semblables à celle du médaillon d'Honorius.

Les anciens avaient la plus grande vénération pour les personnes revêtues de ces sortes de décorations, ou plutôt pour la décoration elle-même. La loi Julia en fournit une preuve évidente. D'après cette loi, non-seulement on considérait comme impie celui qui avait battu un esclave, portant suspendu au cou un denier sur lequel se trouvait l'image de l'empereur; mais encore ce crime était assimilé à celui de lèse-majesté et punissable de mort. On conçoit dès lors que le fait de porter ces sortes de pièces, attachées au moyen d'un collier ou d'un cordon, fût envisagé par les citoyens comme une sorte de palladium, garantissant la sécurité individuelle. D'où il résulta que cet usage fut adopté et suivi par un grand nombre de personnes, qui croyaient y trouver une sauvegarde contre les attaques et les embûches de leurs ennemis.

Ce qui en donne la preuve, ce sont ces nombreuses médailles romaines, que l'on voit dans toutes les collections, percées d'un petit trou destiné à donner passage au cordon qui servait à les suspendre au cou.

Quant au médaillon d'Honorius, que nous publions aujourd'hui, il doit avoir servi évidemment de plaque ou médaille honorifique ; et sans doute, il y a quatorze ou quinze siècles, il figurait sur la poitrine de quelque haut dignitaire de l'empire, comme marque distinctive de sa charge ou peut-être comme signe particulier de la faveur du souverain.

Sous le rapport de la dimension et du poids, il peut être comparé, sans exagération, aux crachats gigantesques qui couvrent les habits chamarrés des courtisans modernes. En effet son poids est de deux onces, trois gros et vingt-quatre grains.

Ce curieux monument se trouve dans le cabinet de M. Meynaerts, à Louvain.

F. HERRI.

